

RFC 5436 : Sieve Notification Mechanism: mailto

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 1 février 2009

Date de publication du RFC : Janvier 2009

<https://www.bortzmeyer.org/5436.html>

Le système de notification du langage de filtrage de courrier Sieve est normalisé dans le RFC 5435¹. Il se décline en plusieurs mécanismes, pour envoyer des SMS, des coups de téléphone, ou bien même, avec notre RFC 5436, du courrier.

Pourquoi envoyer un message lorsqu'on vient d'en recevoir un ? L'idée est typiquement de filtrer son courrier avec la puissance des règles de Sieve (RFC 5228) et de notifier une autre adresse dans certains cas. Cette autre adresse est probablement lue plus souvent, par exemple parce qu'elle est transmise à un Blackberry ou un gadget analogue.

Évidemment, une des inquiétudes que peut générer un tel mécanisme est la création de boucles, le message de notification déclenchant lui-même une notification et ainsi de suite. Aussi, à de nombreux endroits dans le RFC, se trouvent des règles pour minimiser cet effet (et une discussion complète se trouve dans la section 5). Les discussions à l'IESG sur le risque de « bombardement » entraînés par ce mécanisme de notification ont d'ailleurs considérablement retardé la sortie de ce RFC.

Sinon, le principe est simple : le script Sieve peut envoyer un courrier si le paramètre *"method"* de l'action `notify` est un URI de plan `mailto:` (RFC 6068). D'autres options sont possibles, détaillées dans la section 2. Voici un exemple (un autre se trouve dans la section 3) :

```
if allof (header :contains "from" "chef@example.com",
         header :contains "subject" "URGENT")
{
    notify
        :importance "1"
        :message "This is probably very important <http://www.paulgraham.com/boss.html>"
        "mailto:poor-employee@example.com";
}
```

L'importante section 2.7 revient sur la génération du message de notification, notamment les précautions à prendre pour éviter les boucles, par exemple, l'ajout de l'en-tête `Auto-submitted:`, suivant les recommandations de la section 5 du RFC 3834, avec une valeur de `auto-notified`, section 2.7.1. Cet ajout est obligatoire. Notre RFC étend même le RFC 3834 en définissant formellement (section 6) le registre IANA des mots-clés <<https://www.iana.org/assignments/auto-response-parameters/auto-response-parameters.xhtml>> de `Auto-submitted:`.

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc5435.txt>